



COMMUNIQUÉ

ALIMENTATION COUCHE-TARD ANNONCE LA DÉMISSION DE SON VICE-PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

Laval (Québec) Canada – Le 13 octobre 2015 – Alimentation Couche-Tard inc. (“Couche-Tard”) (TSX: ATD.A ATD.B) annonce aujourd’hui que son vice-président et chef de la direction financière, Raymond Paré, a démissionné de son poste, prenant effet le 16 octobre 2015.

M. Paré a fait part de son intention de poursuivre d’autres intérêts et de consacrer plus de temps à sa famille. Le conseil d’administration de Couche-Tard a accepté sa démission et lui souhaite bon succès. La compagnie a entrepris les démarches pour identifier et nommer son successeur. Monsieur Paré demeurera disponible auprès de Couche-Tard pour assurer la transition. Entretemps, les demandes d’institutions financières et d’investisseurs seront prises en charge par le président et chef de la direction de Couche-Tard, Brian Hannasch.

“Nous remercions Raymond pour sa contribution à l’entreprise au cours des 13 dernières années, mentionne Brian Hannasch. Il a été un joueur clé dans les acquisitions importantes, tout particulièrement celles de Statoil Fuel & Retail et The Pantry, nous ayant permis de rejoindre des milliers de clients dans des douzaines de marchés, ce qui s’est reflété dans une augmentation importante de notre capitalisation boursière, tout en posant les fondations pour une croissance continue avec notre nouvelle marque mondiale, Circle K. Nous lui souhaitons du succès dans la poursuite de ses nouveaux projets ».

Personnes-ressources :

Relations médias :

Karen Romer, Directrice, Communications globales
Tél: +47 950 74 950
karen.romer@couche-tard.com

Relations investisseurs :

Sylvain Aubry, Directeur principal, Affaires juridiques et secrétaire corporatif
Tél: 450-662-6632, poste 4619
sylvain.aubry@couche-tard.com

À propos d'Alimentation Couche-Tard inc.

Couche-Tard est le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. Aux États-Unis, elle est la plus importante société en tant que chaîne de magasins d'accommodation indépendante en fonction du nombre de magasins exploités par la société (magasins corporatifs). En Europe, Couche-Tard est un chef de file du commerce de l'accommodation et de la vente de détail de carburant pour le transport routier dans les pays scandinaves et baltiques avec une présence significative en Pologne.

Au 19 juillet 2015, le réseau de Couche-Tard comptait 7 987 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, dont 6 556 offraient du carburant. Son réseau nord-américain est constitué de 15 unités d'affaires, dont 11 aux États-Unis, couvrant 41 États et quatre au Canada, couvrant les dix provinces. Environ 80 000 personnes œuvrent dans l'ensemble de son réseau de magasins et aux centres de services en Amérique du Nord.

En Europe, Couche-Tard exploite un vaste réseau de vente au détail en Scandinavie (Norvège, Suède et Danemark), en Pologne, dans les pays baltiques (Estonie, Lettonie et Lituanie) et en Russie. Au 19 juillet 2015, il comptait 2 229 stations-service, dont la majorité offrent du carburant pour le transport routier et des produits d'accommodation alors que certaines sont des stations-service automatisées sans employé vendant du carburant pour le transport routier seulement. La société offre aussi d'autres produits tels que de l'énergie stationnaire, du carburant pour le secteur maritime, des lubrifiants et des produits chimiques. Couche-Tard exploite des terminaux clés et des dépôts de carburant dans six pays. En incluant les employés travaillant dans les stations franchisées portant la bannière Statoil, environ 19 000 personnes travaillent dans son réseau de détail européen, ses terminaux et ses centres de services.

De plus, quelque 4 700 magasins sont exploités par des opérateurs indépendants sous la marque Circle K dans 12 autres pays et régions à l'international (Chine, Emirats arabes unis, Guam, Honduras, Hong Kong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mexique, Philippines et Vietnam), ce qui porte à plus de 14 900 le nombre de magasins dans le réseau de Couche-Tard.

On trouvera de plus amples renseignements sur Alimentation Couche-Tard inc. au <http://corpo.couche-tard.com>.

Déclarations prospectives

Les déclarations contenues dans ce communiqué, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Couche-Tard peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, et notamment au futur, tels que « prévoir », « évaluer », « estimer », « croire », « s'attendre à », ainsi que d'autres expressions apparentées. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives, mentionnons les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les synergies projetées, les fluctuations des marges sur les ventes d'essence, la concurrence dans les secteurs de l'accommodation et du carburant, les variations de taux de change, ainsi que d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les documents déposés par Couche-Tard auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Enfin, l'information prospective contenue dans ce communiqué est basée sur l'information disponible à la date du communiqué.